

Appareil indépendant de chauffage au bois

ALEC - MAJ : 17 FEVRIER 2022

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE / Qualifications et domaines (Qualibat, Qualit'EnR ou équivalent)

- Nom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- Date de visite pour établissement du devis
- Date de début des travaux

Installation d'un appareil indépendant de chauffage au bois	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA
<p>Travaux de performance énergétique</p> <p>Installation d'un appareil indépendant de chauffage à granulés ou à bûche (poêle, insert, foyer fermé ou cuisinière) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marque et modèle, • Puissance(s) ou plage de puissance, • Appareil labellisé Flamme Verte 7 étoiles OU équivalent correspondant aux conditions d'éligibilité : rendement nominal ($\geq 87\%$ si granulés, $\geq 75\%$, si bois-bûches), taux de CO ($\leq 0,02\%$ si granulés, $\leq 0,12\%$ si bois-bûches) valeur en concentration exprimée à 13 % d'O₂, émission de particules PM (≤ 30 mg/Nm³, si granulés, ≤ 40 mg/Nm³ si bois-bûches), émissions d'oxydes d'azote (NOx) ≤ 200 mg/Nm³ • Sous les normes NF EN 13240 ou NF 14785 ou EN 15250 (poêle), normes NF EN 13229 (insert), normes NF EN 12815 (cuisinière). <p>Calorifugeage des conduites d'eau chaude : classe isolant > 3 selon norme NF EN 12828. Installation d'appareils de régulation et de programmation de chauffage. Main d'œuvre</p>	Fourniture	Forfait		5,5
<p>Travaux induits par les travaux de performance énergétique (à détailler et lister)</p> <p><u>Exemples :</u> déplacement, installation, échafaudage, dépose et mise en décharge des ouvrages, génie civil liés à l'installation de l'équipement (carottage et socle), adaptation divers de l'existant (local, toiture, plomberie, électricité, émetteurs de chaleur, tubage, alimentation et stockage du combustible), modifications réseaux d'électricité et de plomberie, installation d'un ballon tampon, raccordements, vidange, désembouage, équilibrage, plâtrerie et peinture de remise en état (dégradation), VMC, entretien, vérification et réparation.</p>	Fourniture et pose	Mètres linéaires Matériel Heures / forfait		5,5
<p>Autres travaux (non liés à la performance énergétique)</p> <p><u>Exemples :</u> création ou installation d'une ventouse, d'un conduit de fumée, d'un vase d'expansion, d'un émetteur de chaleur, d'un silo de stockage, mise en décharge des matériaux de calorifugeage et des systèmes de régulation, plomberie diverse.</p>	Fourniture et pose	Mètres linéaires		10

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention (7 jours minimum après la signature du devis)

En orange : mentions obligatoires pour l'obtention des aides financières

Lieu, date et signature du client
 + mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »
 + mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT
 Le ou les taux de TVA
 Somme à payer TTC
 Conditions de paiement :
 30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise
 + mention « lu et approuvé »

L'assurance Professionnelle / Le nom et adresse de l'assureur / Couverture géographique du client / Forme juridique – Capital social – Numéro d'immatriculation – TVA intracommunautaire
 Coordonnées et modalités de recours à un médiateur de la consommation (pour les clients particuliers).

IMPRIMENT : Ce document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et les travaux induits. Ce document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire.
 Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'administration fiscale. Sources : BOI-TVA-100-30-20140929 ; BOI-TVA-100-10-10-10-20-20140929 ; BOI-TVA-100-10-10-10-20-20140929 ; BOI-TVA-100-30-20-20140929 ; BOI-TVA-100-30-20-20140929.